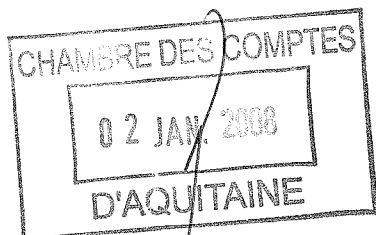


Le 7 décembre 2007

Le Maire de SARLAT-LA CANEDA  
Président de la Communauté de Communes  
du Sarladais  
Ancien Ministre  
à

Monsieur GIREL  
Conseiller Maître  
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES  
Place des Grands Hommes



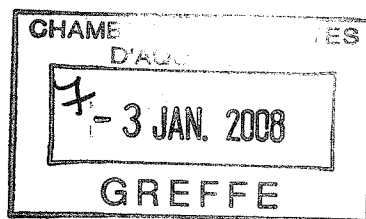
**33000 BORDEAUX**

N/Réf. : JJP/SB/MM

Secrétariat

Affaire suivie par : *Stéphane Bussone*

Objet : Réponse de la lettre d'observations définitives



Monsieur le Président,

Par une correspondance du 13 novembre 2007 vous avez bien voulu me transmettre la lettre d'observations définitives à la suite du contrôle que vous avez effectué sur les comptes de la ville de Sarlat pour la période 2001/2006.

Je me permets de vous apporter les éléments de réponse complémentaire comme le prévoient les articles L 241-1 et suivants du Code des Juridictions Financières.

Je constate en premier lieu que la Chambre partage l'analyse de la commune puisque vous soulignez à la fois l'importance des charges de centralité ainsi que la pression touristique qui font de Sarlat une ville hors normes par rapport aux communes de la même strate.

Vous considérez également que l'intercommunalité doit progresser plus vite afin justement de répartir les charges de centralité sur un territoire plus vaste.

Je m'associe à cette approche en soulignant que la ville de Sarlat supporte des charges structurelles qui vont au delà de ses propres besoins.

Je rappellerai ainsi pour mémoire que seulement 25 % des sarladais au sens strict constituent le public du Centre Culturel, 50 % des usagers du gymnase et 50 % des usagers de la bibliothèque.

**MAIRIE DE SARLAT**

Hôtel de Ville  
Place de la Liberté  
B.P. N°163  
24205 Sarlat cedex

Tél. 05 53 31 53 31  
Fax. 05 53 31 08 04  
[www.sarlat.fr](http://www.sarlat.fr)

C'est en ce sens que j'ai engagé sur notre territoire une réflexion sur l'élargissement de la Communauté de communes à la fois sur son périmètre et sur ses compétences.

Vous avez noté les efforts engagés par la commune pour rééquilibrer ses comptes ainsi que les perspectives d'évolution dans notre plan de gestion prévisionnel, perspectives également partagées par un organisme bancaire et un cabinet de consultants. Je prends ici l'engagement que la situation dans cinq ans sera bien différente de celle d'aujourd'hui.


En effet, si je partage l'analyse de la Chambre au jour où le contrôle a été effectué, force m'est de constater que dès l'année 2007 notre plan de gestion prévisionnel porte déjà ses fruits et prévoit une amélioration sensible dans notre auto financement.

Je souhaiterais rappeler que si la situation financière de la commune est tendue, il n'en demeure pas moins que nous avons mis en œuvre un effort sans précédent pour obtenir un développement équitable et harmonieux de la commune, ce qui c'est traduit par la réalisation d'investissements structurants nécessaires à la vie quotidienne des sarladais ainsi qu'au développement de services publics de proximité indispensables pour garantir la cohésion sociale en sarladais.

Compte tenu de ces efforts engagés par la commune, je reste persuadé que la situation locale est profitable à moyen terme et doit conduire à un développement économique et urbain générateur de recettes fiscales propres à permettre un équilibre des comptes.

Enfin, je tiens à remercier ici le rapporteur de la Chambre, pour le travail sérieux qu'il a bien voulu conduire lors de son analyse et souhaite que le prochain contrôle se passe dans les mêmes conditions de transparence et d'échanges.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jean-Jacques de Peretti.